



PARC NATUREL MARIN DES ESTUAIRES PICARDS ET DE LA MER D'OPALE

Bureau du 08 juillet 2016

Délibération PNMEPMO_BUR_2016_19

Avis simple sur le renouvellement de la concession de plage d'une durée de 8 mois du 1^{er} avril 2017 au 1^{er} avril 2029 à Cayeux-sur-Mer

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-3 à L. 334-5, R. 334-15, R. 334-33, R 334-34 et R. 334-36,

Vu le décret n°2012-1389 du 11 décembre 2012 portant création du parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale,

Vu l'arrêté inter-préfectoral 18 / 2016 modifiant l'arrêté inter-préfectoral du 11 juillet 2013 portant nomination au conseil de gestion du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale,

Vu la délibération PNMEPMO_2013_04 relative à l'élection des membres du bureau du conseil de gestion du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale,

Vu la délibération PNMEPMO_2013_06 relative à l'approbation des délégations de compétences du conseil de gestion au bureau du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale,

Vu la délibération PNMEPMO_2016_11 modifiant le règlement intérieur du conseil de gestion du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale,

Vu la saisine de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme, par courrier reçu le 13 juin 2016, du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale sur une demande d'avis simple pour un projet d'autorisation d'occupation temporaire du Domaine Public Maritime au profit de la commune de Cayeux-sur-Mer pour la demande de renouvellement de la concession de plage sur une durée de 8 mois du 1^{er} avril 2017 au 1^{er} avril 2029.

Considérant que le quorum est atteint et que le bureau du conseil de gestion peut valablement délibérer,

Le bureau du conseil de gestion adopte les décisions suivantes :

Article 1 :

Le Parc naturel marin émet l'avis suivant :

Avis favorable

Avis défavorable

Considérant qu'il n'y a pas d'incidence notable sur le milieu marin.

Le 12 juillet 2016,

Le président du conseil de gestion

Dominique GODEFROY